



Bpifrance et Sanofi lancent le fonds InnoBio 2, avec le concours de Boehringer Ingelheim, Takeda, Ipsen et Servier

- * Un objectif compris à terme entre 200 et 250 millions d'euros
- * Un fonds élargi à la santé numérique en lien avec les médicaments de prescription
- * Des investissements dans des sociétés françaises ou ayant une activité significative en France

Paris - Le 4 février 2019 – Sanofi et Bpifrance lancent InnoBio 2, un fonds d'investissement dédié aux sciences de la vie. La signature du document d'engagement a eu lieu aujourd'hui au Ministère de l'Economie et des Finances, en présence des ministres Agnès Buzyn (Solidarités et Santé), Frédérique Vidal (Enseignement supérieur, Recherche et Innovation) et Agnès Pannier-Runacher (secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances), à l'occasion de la signature du Contrat stratégique de filière des Industries et Technologies de santé. La création d'InnoBio 2 avait été annoncée le 10 juillet, dans le cadre du Conseil Stratégique des Industries de Santé (CSIS), réuni à Paris sous l'égide du Premier ministre.

InnoBio 2, doté d'un montant initial de 135 millions d'euros par les deux principaux souscripteurs, accompagnés par Ipsen, Servier, Boehringer Ingelheim et Takeda, investira, comme son prédécesseur InnoBio, dans des entreprises biotechnologiques en lien fort et direct avec le développement de nouveaux médicaments :

- développement de nouveaux produits thérapeutiques,
- développement de technologies liées à l'usage de médicaments (nouveaux bioprocédés, dispositifs médicaux et de diagnostic),
- élargissement de son champ d'action à la santé numérique également en lien avec le médicament.

Sanofi apporte 50 millions d'euros et Bpifrance contribuera au fonds à hauteur de 49%. InnoBio 2 vise à terme une taille comprise entre 200 et 250 millions d'euros grâce à l'arrivée attendue de nouveaux souscripteurs institutionnels et pharmaceutiques. Il ciblera principalement des entreprises françaises, ou des entreprises européennes ayant une part significative de leurs activités sur le territoire français.

« Avec cette contribution stratégique, Sanofi soutient le développement de sociétés innovantes dans le domaine de la santé, en France et en Europe », a indiqué Olivier Brandicourt, Directeur général de Sanofi. Nous sommes fiers de notre engagement en faveur de l'attractivité d'un secteur totalement dédié aux patients, notamment lorsqu'il intègre une dimension digitale, composante-clé de l'avenir de la biopharmacie. »

« Le lancement d'InnoBio 2 confirme le succès rencontré par le premier fonds, devenu un fonds de place et jouant un rôle prépondérant dans un écosystème de start-ups de sciences de la vie désormais d'envergure mondiale », a déclaré Nicolas Dufourcq, directeur général de Bpifrance. « Ce nouveau fonds permettra de consolider la position de la France comme une nation majeure pour l'innovation en sciences de la vie. »

La durée du fonds est de 10 ans, prorogable deux fois d'un an. InnoBio 2 a vocation à investir initialement dans des entreprises proches ou en début de développement clinique, fournissant des produits et services innovants, avec l'objectif de générer des plus-values. Il fera une place significative aux premiers et seconds tours de table et participera au capital des sociétés de manière minoritaire, en « lead » ou « co-lead ».

InnoBio 2 prend le relais du fonds InnoBio lancé en 2009 et doté de 173 millions d'euros. Bpifrance, gestionnaire de InnoBio, a réalisé 18 investissements dans des sociétés françaises de biotechnologies, dont 13 sont issues de la recherche publique, pour un montant de plus de 150 millions d'euros qui a permis de lever au total près de 1,4 milliard d'euros. Onze de ces participations sont aujourd'hui cotées en Bourse et douze partenariats ont pu être signés avec l'industrie pharmaceutique.

À propos de Sanofi

La vocation de Sanofi est d'accompagner celles et ceux confrontés à des difficultés de santé. Entreprise biopharmaceutique mondiale spécialisée dans la santé humaine, nous prévenons les maladies avec nos vaccins et proposons des traitements innovants. Nous accompagnons tant ceux qui sont atteints de maladies rares, que les millions de personnes souffrant d'une maladie chronique.

Sanofi et ses plus de 100 000 collaborateurs dans 100 pays transforment l'innovation scientifique en solutions de santé partout dans le monde.

Sanofi, Empowering Life, donner toute sa force à la vie.

A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 48 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.bpifrance.fr – <https://presse.bpifrance.fr/>

Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

Contact Sanofi :

Laurence Bollack

Tél.: +33 (0)1 53 77 46 46

mr@sanofi.com

Contact Bpifrance :

Nathalie Police

Tél.: +33 (0)1 41 79 95 26

nathalie.police@bpifrance.fr

Déclarations prospectives Sanofi

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité de Sanofi à saisir des opportunités de croissance externe et/ou à obtenir les autorisations réglementaires, les risques associés à la propriété intellectuelle et les litiges en cours ou futurs y relatifs ainsi que leur issue, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'instabilité des conditions économiques, l'impact des initiatives de maîtrise des coûts et leur évolution, le nombre moyen d'actions en circulation ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2017 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2017 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.